

Retrouvez tous les jours les indices de qualité de l'air, les mesures des différents polluants et les cartographies sur :
www.atmoauvergne.asso.fr

Modélisation numérique de la qualité de l'air

Afin d'approfondir ses connaissances de la qualité de l'air sur le territoire auvergnat et donc à l'ensemble de la population, Atmo Auvergne s'est engagée dans une démarche de déploiement de l'approche numérique avec pour objectif de construire un système de référence pour le calcul des émissions et la modélisation de la qualité de l'air de la région.

L'indice du trimestre



Les dépassements du trimestre

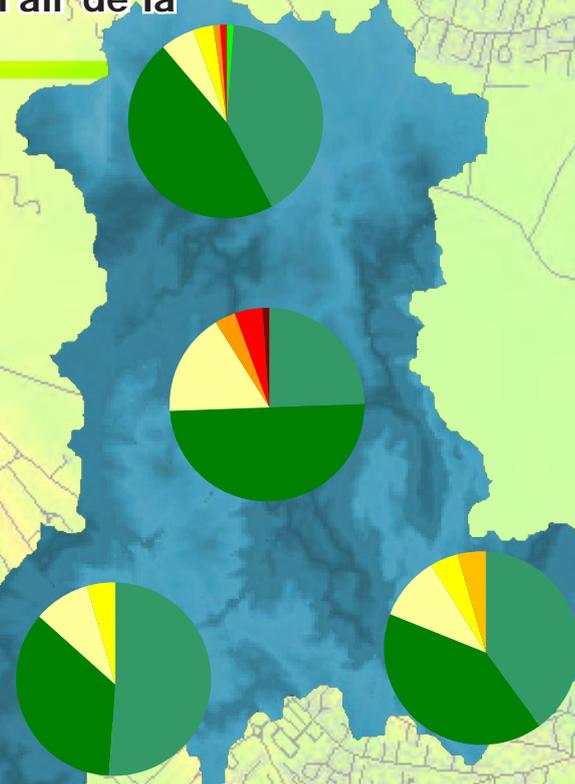
Nombre de dépassements des seuils réglementaires

Seuls les sites de mesure ayant enregistré des dépassements sont répertoriés

	PM10
Montluçon Centre	2
Paray-le-Frésil	1
Les Ancizes	3
Clermont-Ferrand Lecoq	5
Clermont-Ferrand Montferrand	5
Clermont-Ferrand Gare	4
Chamalières	4
Issoire	1
Le Puy-en-Velay Coiffier	3
Rageade	1

PM10

nombre de dépassements de la valeur limite journalière de 50 µg/m³ (35 dépassements autorisés dans l'année)



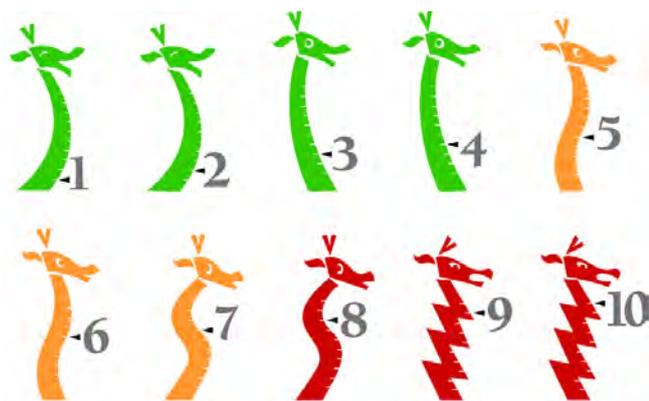
L'indice Atmo



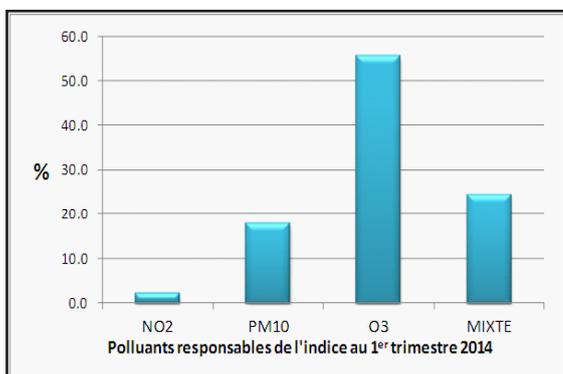
L'indice Atmo, symbolisé par une girafe, représente en un chiffre synthétique la qualité de l'air d'une agglomération de plus de 100 000 habitants. Pour Aurillac, Montluçon, Riom, Le Puy-en-Velay et Issoire, agglomérations de taille inférieure, l'indice, calculé de la même manière, est nommé indice de la qualité de l'air.

Quatre polluants sont pris en compte : le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote, l'ozone et les poussières PM10. Les sous-indices sont déterminés à partir de la moyenne des maxima horaires pour le SO_2 , l' O_3 et le NO_2 et des moyennes journalières pour les particules en suspension. La mesure du SO_2 n'est pas obligatoire pour la formation de l'indice.

Le plus élevé des 4 sous-indices donne l'indice de la journée. Celui-ci varie de 1 à 10, c'est-à-dire de très bon à très mauvais. Le palier 10 correspond généralement aux niveaux d'alerte fixés par les réglementations française et européenne, le palier 8 au niveau d'information et de recommandation de la population.



Bilan du trimestre



La qualité de l'air a été majoritairement bonne pour ce premier trimestre de l'année 2014 avec 82 % des indices de très bonne et de bonne qualité de l'air. Cependant, un indice médiocre a été calculé au moins une fois dans les agglomérations d'Aurillac et du Puy-en-Velay et les autres agglomérations ont au moins relevé un indice mauvais lors de cette période.

Ce trimestre, un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 de grande ampleur, en raison de conditions météorologiques stables conjuguées à l'activité urbaine et à des apports longue distance, s'est déroulé au milieu du mois de mars, et a conduit au dépassement des seuils d'information et de recommandation dans les quatre départements, durant 2 jours dans le Cantal et l'Allier et 5 jours dans le Puy-de-Dôme et la Haute-loire.

Bilan 2013



Les résultats de la surveillance de la qualité de l'air effectuée par Atmo Auvergne pour l'année 2013 mettent en évidence plusieurs faits marquants, en particulier pour les particules en suspension PM10 et le dioxyde d'azote. En effet, en 2013, 28 jours de dépassement de seuils ont été enregistrés, tous liés aux particules en suspension, dont 4 jours durant lesquels le dioxyde d'azote a également connu des niveaux supérieurs aux seuils autorisés. L'ensemble de ces dépassements a entraîné 53 jours de procédures réglementaires répartis sur les quatre départements auvergnats. Lors de ces épisodes de pollution, 2 jours de dépassement du seuil d'alerte aux particules PM10 en Haute-Loire ont été notés les 11 et 12 décembre. La zone Riom/Clermont-Ferrand/Issoire définie par Arrêté Préfectoral a été la plus touchée.

La valeur limite annuelle pour la protection de la santé humaine et l'objectif de qualité pour le NO_2 ($40 \mu\text{g}/\text{m}^3$) qui avaient

simplement été atteints en 2012, sont dépassés de nouveau pour l'année 2013 à la station de l'Esplanade de la gare à Clermont-Ferrand. L'objectif de qualité pour les PM2.5 sur les sites de fond de Montferrand et de trafic de l'Esplanade de la gare est dépassé ainsi que la valeur cible pour la protection de la santé humaine pour l' O_3 au sommet du Puy de Dôme avec 35 dépassements contre 25 autorisés. De même, l'objectif de qualité pour la protection de la santé humaine de $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 8 heures est dépassé sur l'ensemble des stations mesurant l'ozone. Dans la continuité de 2011 et 2012, la valeur annuelle de nickel mesurée aux Ancizes est inférieure à la valeur cible, mais sa concentration reste soutenue. Les teneurs en benzo[a]pyrène, mesurées à Clermont-Ferrand, Aurillac, et Neussargues sont en 2013 encore inférieures à la valeur cible annuelle.

Globalement, la qualité de l'air a été bonne en Auvergne avec peu d'ozone estival malgré un été plutôt chaud et ensoleillé. Seule la période de fin février à début avril ainsi que le mois de décembre ont été marqués par de nombreux jours de pollution aux particules PM10.

Vie du réseau

Arnaud Lachaize est arrivé à Atmo Auvergne sur un poste de technicien avec un CDD de 3 ans en remplacement de Yann Fortier, dorénavant affecté au service modélisation afin de renforcer ce dernier.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de l'association se dérouleront le 20 juin 2014.

Les Polluants



Dans l'air que nous respirons chaque jour (environ 15.000 L par personne), les polluants rencontrés peuvent être d'origine naturelle ou anthropique.

Un polluant atmosphérique peut être défini comme une substance présente à une concentration suffisamment supérieure à son niveau normal pour produire un effet néfaste mesurable sur l'homme, les animaux, les végétaux ou les matériaux.

NO_x LES OXYDES D'AZOTE

Le dioxyde d'azote (NO₂) est émis principalement par les gaz d'échappement des véhicules et par les installations de combustion. Gaz irritant pour les bronches, il diminue la fonction respiratoire et provoque des crises d'asthme.

O₃ L'OZONE

Polluant secondaire, il se forme sous l'effet catalyseur du rayonnement solaire à partir des polluants d'origines industrielle et automobile. Gaz agressif, il provoque des toux, des altérations pulmonaires ainsi que des irritations oculaires.

SO₂ LE DIOXYDE DE SOUFRE

Le dioxyde de soufre (SO₂) est émis lors de la combustion des énergies fossiles. Les sources principales sont les centrales thermiques, les grosses installations de combustion industrielle et les unités de chauffage. Ce gaz irrite les muqueuses, la peau et les voies respiratoires supérieures.

ML LES MÉTAUX LOURDS

On regroupe sous cette appellation l'ensemble des métaux présentant un caractère toxique pour la santé et l'environnement. Les métaux surveillés sont le plomb (Pb), le mercure (Hg), l'arsenic (As), le cadmium (Cd) et le nickel (Ni). Ils proviennent de la combustion des charbons et du pétrole, de l'incinération des ordures ménagères et de certains procédés industriels spécifiques (métallurgie...). Les affections concernent essentiellement le système nerveux ou les fonctions rénales, hépatiques et respiratoires.

PS LES PARTICULES EN SUSPENSION

On distingue les PM10 et les PM2.5 (de diamètre inférieur à 10 µm et 2.5 µm). Elles proviennent essentiellement du trafic automobile, du chauffage domestique et de l'activité industrielle. Les fines particules (PM2.5) ont des effets irritants sur les voies respiratoires inférieures. De plus, les poussières véhiculent d'autres composés chimiques, les rendant cancérigènes.

BTX LES BENZENE, TOLUENE ET XYLENES

Les benzène, toluène et xylènes (BTX) sont présents dans les carburants et dans les peintures, vernis, colles, solvants... Les effets diffèrent selon la nature du composé. Ils vont de la gêne olfactive à des effets cancérigènes.

CO LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone (CO) est issu de la combustion incomplète des combustibles fossiles (essence, fuel, charbon, bois). La principale source est le trafic routier. Les symptômes habituels sont des maux de tête et des vertiges.

HAP LES HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES

Ils forment une famille de composés chimiques constitués d'atomes de carbone et d'hydrogène dont la structure des molécules comprend au moins deux cycles aromatiques accolés. La réglementation et la surveillance sont principalement axées sur le benzo(a)pyrène, dont la toxicité est reconnue (cancérogène, mutagène...). Les HAP se forment essentiellement lors de la combustion, en particulier celle de la biomasse lors de l'utilisation du chauffage au bois.

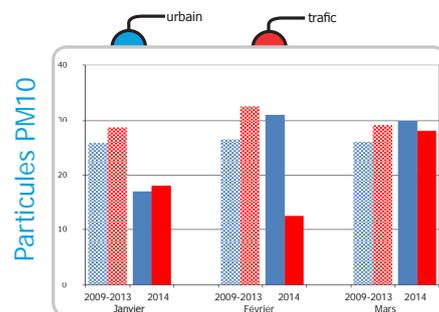
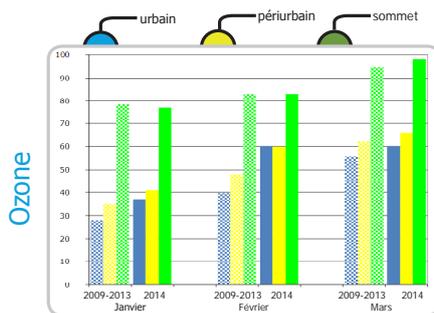
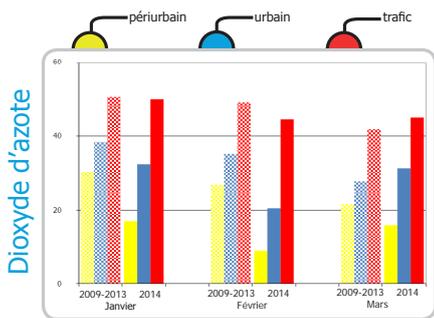
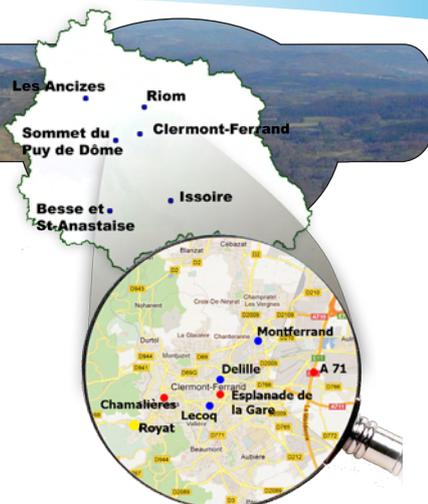
Seuils réglementaires pour les niveaux d'information et d'alerte

Polluant	Niveau d'information et de recommandation (sur 2 stations en moins de 3 heures d'intervalle)	Niveau d'alerte (sur 2 stations en moins de 3 heures d'intervalle)
O ₃	180 µg/m ³ (en moyenne horaire)	1 ^{er} seuil : 240 µg/m ³ (en moyenne horaire, dépassé pendant 3 heures consécutives) 2 ^{ème} seuil : 300 µg/m ³ (en moyenne horaire, dépassé pendant 3 heures consécutives) 3 ^{ème} seuil : 360 µg/m ³ (en moyenne horaire)
NO ₂	200 µg/m ³ (en moyenne horaire)	200 µg/m ³ (en moyenne horaire, en cas de dépassement la veille et de risque de dépassement pour le lendemain) 400 µg/m ³ (en moyenne horaire)
PM10	50 µg/m ³ (en moyenne sur 24 heures consécutives)	80 µg/m ³ (en moyenne sur 24 heures consécutives)

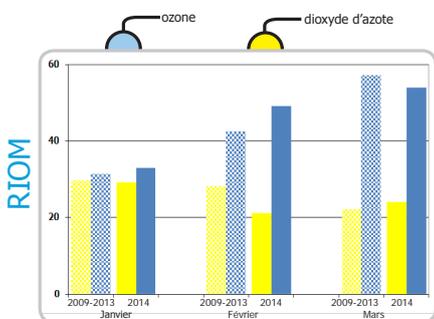
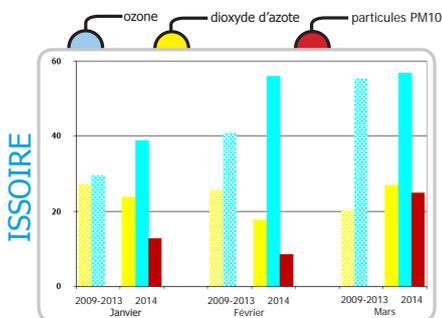
Les mesures du trimestre

Puy-de-Dôme

Agglomération de Clermont-Ferrand



Issoire et Riom



Données remarquables

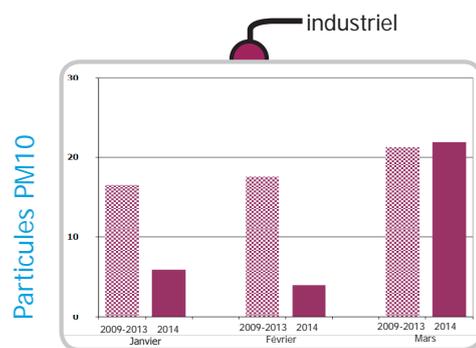
Le premier trimestre de l'année 2014 a été marqué par un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 à grande échelle entre le 12 et le 16 mars.

- le 12 mars, le maximum journalier en particules en suspension PM10 a été atteint à la station industrielle des Ancizes avec $85 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Hors station industrielle, la station de mesure de Chamalières a enregistré $75 \mu\text{g}/\text{m}^3$ le 15 mars.

- Le maximum horaire en ozone a été mesuré au sommet du Puy de Dôme le 14 mars avec $140 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

- le maximum horaire en dioxyde d'azote a été relevé le 14 mars à Villeneuve-sur-Allier avec $183 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Les Ancizes



Moyennes mensuelles en $\mu\text{g}/\text{m}^3$

site périurbain

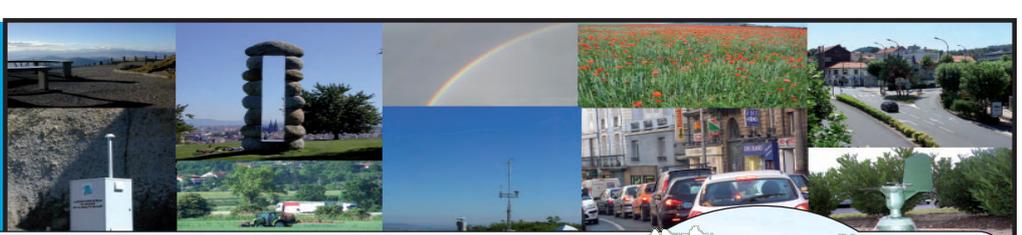
Surveillant la pollution de "fond" dans les zones périurbaines, les sources d'émission proviennent de la commune et/ou des aires urbaines proches.

site urbain

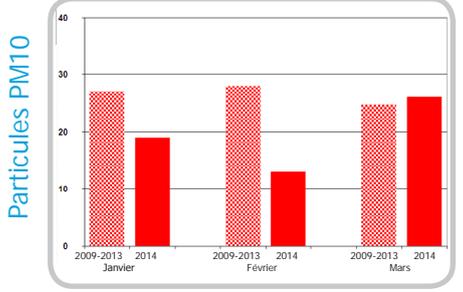
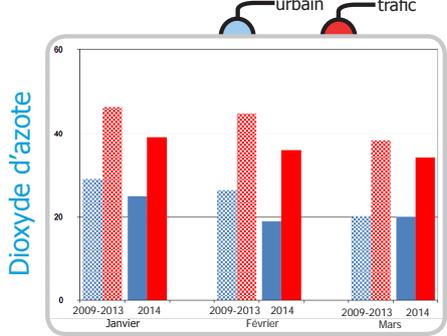
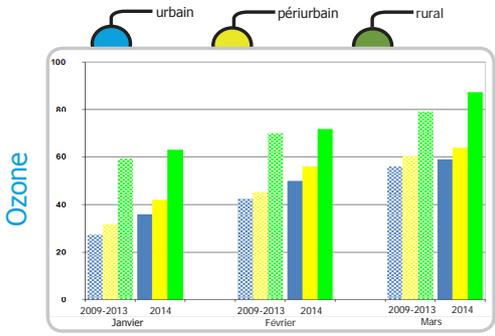
Soumises à l'influence directe de la pollution, les stations surveillent le niveau d'exposition moyen de la population à la pollution atmosphérique de "fond" dans les centres urbains.

site trafic

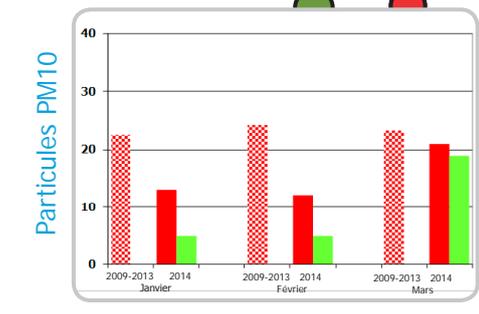
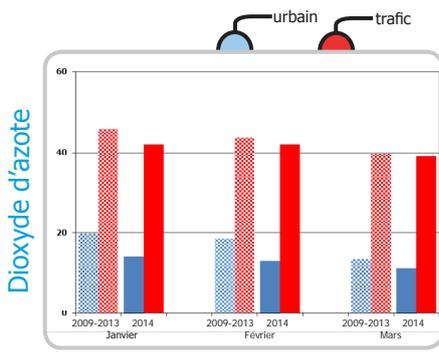
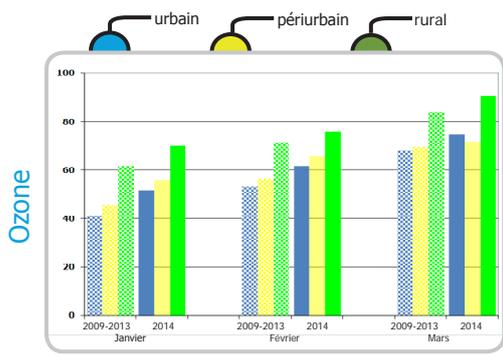
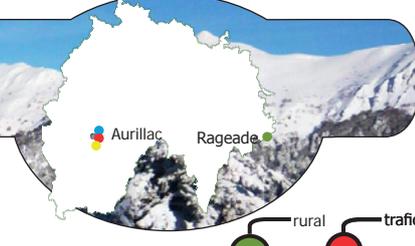
A proximité des infrastructures de circulation automobile, l'objectif de ces stations est de fournir des informations sur les niveaux maximums d'exposition de la population.



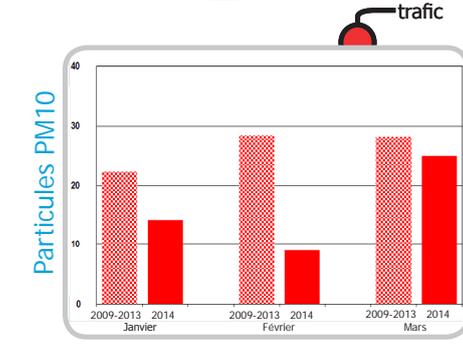
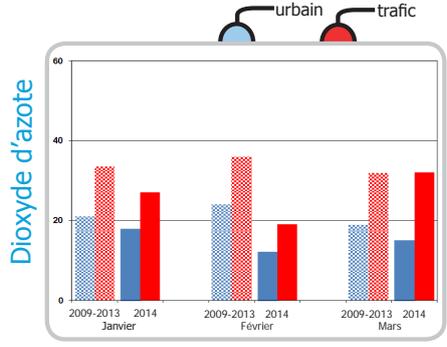
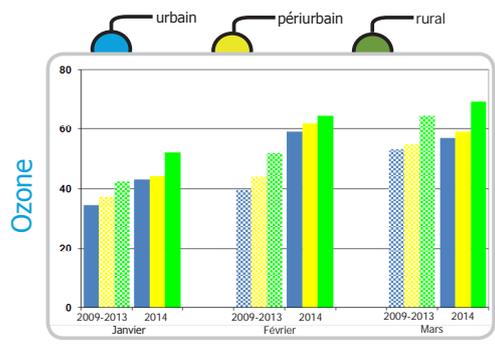
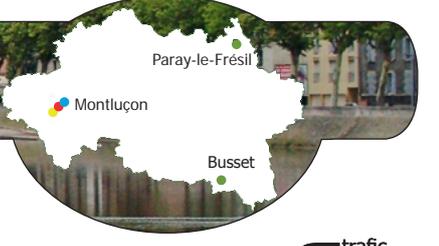
Haute-Loire



Cantal



Allier



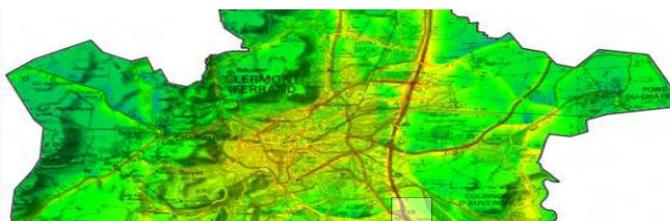
site rural

Eloignées de tout émetteur direct, ces stations surveillent la pollution atmosphérique de "fond" issue des transports de masse d'air à longue distance.

site industriel

Situé à proximité des industries susceptibles d'augmenter localement la teneur en certains polluants.

Plantation des sites
Cartographie haute résolution
Cartographie de vigilance



Modélisation numérique de la qualité de l'air

La modélisation numérique vient en complément du dispositif de mesure en stations fixes et mobiles. Au travers d'une formulation physique, puis informatique, des phénomènes complexes d'émissions, de dispersion et de transformation des polluants de l'air, les outils numériques permettent de répondre à divers besoins émergents d'évaluation et de gestion de l'état de l'atmosphère :

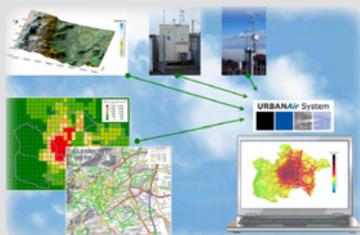
- production de cartographies annuelles des niveaux de pollution pour améliorer l'information des autorités et du public ;
- détermination des zones et populations exposées aux dépassements de seuils réglementaires ;
- évaluation prospective pour l'élaboration des outils de planification et d'organisation du territoire ;
- activation sur prévision des procédures d'information et d'alerte en situation de pointe de pollution (dès 2014).



Exposition de la population aux dépassements de seuils

La modélisation à haute résolution - Système opérationnel de prévision de qualité de l'air :

La simulation numérique des polluants atmosphériques au sein d'une agglomération, en particulier des oxydes d'azote, majoritairement émis par le transport en milieu urbain, nécessite la prise en compte de phénomènes très localisés. Des techniques récemment développées de modélisation



Système de modélisation haute résolution

à haute résolution spatiale permettent d'accéder à cette description fine de la pollution de proximité. Ces outils sont d'un grand intérêt pour améliorer l'information du public, notamment en situation de pointe de pollution, mais plus généralement pour répondre aux préoccupations exprimées par les acteurs de la santé dans le cadre des études d'évaluation des risques sanitaires.

Dans ce contexte, Atmo Auvergne, en collaboration avec la société NUMTECH et avec les soutiens financiers de Clermont Communauté et de l'ADEME, a mis en place, sur l'agglomération clermontoise, un système de modélisation de la qualité de l'air à haute résolution. Ce système est exploité d'une part pour la production opérationnelle de cartographies de prévision à courte échéance (J et J+1), d'autre part dans le cadre d'évaluations prospectives de la qualité de l'air dans l'agglomération.

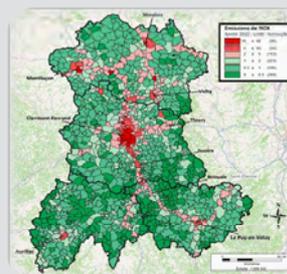
Le déploiement de ces cartographies a été réalisé pour

l'agglomération de Moulins en 2013 et au début de l'année 2014. Ces dernières seront bientôt disponibles sur le site Internet de l'association.

Evaluations prospectives :

Dans le cadre des travaux sur les ZAPA (Zones d'Action Prioritaires pour l'Air) et de la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération clermontoise, Atmo Auvergne a utilisé les moyens d'évaluation prospective afin de déterminer l'impact sur la qualité de l'air des mesures envisagées. Les simulations numériques produites dans le cadre des études ZAPA et PPA soulignent que la réduction des émissions d'oxyde d'azote, liée principalement à l'amélioration des véhicules devrait conduire à une baisse de la pollution azotée à l'horizon 2015. Les mesures des différents plans tendent également à limiter l'exposition à la population. Cependant, une amélioration plus importante de la qualité de l'air est nécessaire pour assurer le respect des critères réglementaires sur l'ensemble de l'agglomération clermontoise.

L'inventaire régional des émissions à l'atmosphère :



Emissions communales de NOx en Auvergne - Tous secteurs (2010)

Un inventaire régional des émissions permet la description spatiale, temporelle et sectorielle des rejets de polluants et de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Son périmètre couvre les secteurs résidentiel, tertiaire, industriel, agricole, les transports routiers et non routiers et les émissions non anthropiques. Son échelon va de

la commune à la région, en passant par le département ou la communauté de communes. Depuis 2013, Atmo Auvergne utilise l'outil ICARE pour le calcul de son inventaire régional des émissions.

Atmo Auvergne s'appuie également sur les sorties de la chaîne nationale de prévision (PREV'AIR) pour alimenter son système opérationnel de simulation numérique des teneurs en ozone mis en œuvre en période estivale.

Pour aller plus loin :

- <http://www.atmoauvergne.asso.fr/fr/cartographie/methodes>
- <http://www.atmoauvergne.asso.fr/fr/cartographie/haute-resolution>
- <http://www.prevoir.org/fr/index.php>

Résultat des études



Campagne de mesure de l'ozone en forêt de Tronçais (03)



Atmo Auvergne organise chaque été des campagnes temporaires de mesure de l'ozone, qui répondent à des besoins spécifiques d'amélioration des connaissances de ce polluant. L'objectif de la campagne 2013 était de mieux comprendre le comportement de l'ozone en milieu forestier caduque. Quatre sites mobiles ruraux ont été installés en forêt de Tronçais dans l'Allier, de juin à septembre 2013,

sur les communes de Vitray, Cérilly, et Le Vilhain.

Tous les paramètres statistiques, aussi bien ceux caractérisant la pollution de fond (moyenne) que celle de pointe (maxima horaires et 8-horaires) indiquent que le point situé au cœur de la forêt est moins exposé que les autres sites temporaires. L'absorption de l'ozone par les feuillus est ainsi mise en

évidence. Le point du Bouchant (situé en limite est de la forêt) et celui du village du Vilhain (au sud, à l'extérieur de la zone boisée) affichent des teneurs moyennes plus élevées.

Aucun dépassement du seuil préfectoral d'information de $180 \mu\text{g}/\text{m}^3$ n'est à déplorer. Par contre, l'objectif de qualité pour la protection de la santé humaine est dépassé sur la totalité des stations. Le respect de la valeur cible est probable sur l'ensemble des points, en particulier sur celui des Brais et de la Grande Borne.

Ceci indique que les arbres de la forêt de Tronçais sont impactés par la pollution à l'ozone, et que l'absorption de ce polluant par les plantes, si elle peut être bénéfique en termes de réduction locale des teneurs atmosphériques, peut avoir des effets dommageables sur les écosystèmes. Il serait d'ailleurs intéressant de pouvoir mener des campagnes d'observation et de quantification des symptômes d'ozone portant sur les différentes espèces d'arbres peuplant cette forêt.

Campagne de mesure de la pollution atmosphérique à Saint-Jacques, Clermont-Ferrand (63)

A la demande de la ville de Clermont-Ferrand, issue d'un souhait des habitants de Saint-Jacques de connaître l'état de la qualité de l'air dans ce quartier, Atmo Auvergne a réalisé une campagne de mesure de la qualité de l'air au niveau de la place Henri Dunant du 2 septembre au 14 novembre 2013, sur un point de proximité automobile. Le quartier n'est pas touché par la pollution par le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone et le benzène, en cohérence avec les observations régionales. Les relevés de particules en suspension PM10 sur le site de Saint-Jacques sont inférieurs à ceux des sites fixes de référence de l'agglomération clermontoise, même si les profils sont similaires. Ces résultats témoignent d'une dispersion des polluants plus importante sur le lieu de l'étude que sur les sites pérennes de l'agglomération clermontoise. Pour le NO_2 , les niveaux enregistrés sont supérieurs à ceux des sites de fond urbain (Lecoq et Montferrand) mais restent largement inférieurs à ceux des stations de proximité automobile de l'Esplanade de la gare et de Chamalières.

La qualité de l'air sur le site du quartier Saint-Jacques investigué lors de cette étude est conforme aux résultats obtenus sur les sites fixes de l'agglomération clermontoise et par les études précédemment réalisées (étude tubes NO_2 de 2009-2010). En effet, le site peut être considéré comme étant à dominante trafic (concentrations en dioxyde d'azote plus importantes que sur les sites de fond), mais son caractère dégagé et bien ventilé permet une bonne dispersion des polluants



Campagne de mesure de la qualité de l'air sur le site de l'école Anatole France à Montluçon (03)

Cette étude a permis d'évaluer les teneurs en dioxyde d'azote, et en particules PM10 au niveau de l'école Anatole France, devant laquelle passe la départementale D2144. Le laboratoire mobile d'Atmo Auvergne a été implanté le long du bâtiment scolaire du 3 octobre au 17 décembre 2013.

Pour le NO_2 , majoritairement issu du secteur routier, les teneurs relevées sont inférieures à celles observées sur le site de proximité automobile implanté place



Louis Bavay, mais sont légèrement plus fortes que sur le point urbain de l'Esplanade du château. S'agissant des particules en suspension, la station trafic est également davantage exposée que le site temporaire. Les concentrations sont cependant relativement proches, car la répartition de ce polluant, dont les sources sont diverses, est généralement assez homogène à l'échelle d'une agglomération, voire d'une région.

Les mesures de ces deux polluants durant cette campagne, confrontées aux résultats issus des points fixes montluçonnais du réseau d'Atmo Auvergne, laissent présumer un respect très probable des normes existantes à l'emplacement du moyen mobile.

Actualités

Reprise de la saison pollinique

Atmo Auvergne a débuté la lecture des pollens. L'activité pollinique précoce en 2014 avec les pollens de noisetier et d'aulne à la mi-février, implique que les personnes allergiques ont commencé à ressentir des effets plus tôt que l'année dernière. Les études tendent à montrer qu'un français sur quatre serait concerné et la pollution aux particules fines est considérée comme un facteur aggravant pour les personnes sensibles aux allergies. L'épisode de pollution qui s'est déroulé autour du 15 mars en Auvergne et sur l'ensemble du territoire français a favorisé les réactions allergiques. Il est conseillé aux personnes sensibles de bien suivre leur traitement et de consulter un médecin si le besoin s'en fait sentir.

Réseau

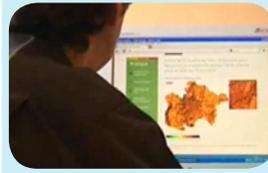


Le site fixe de l'agglomération Moulinoise a été installé Place Maréchal de Lattre de Tassigny. Il est fonctionnel depuis début mai et assure la mesure des oxydes d'azote et de l'ozone.

Une convention a été signée avec le Valtom pour l'implantation d'un site fixe à proximité du pôle de traitement Vernéa. Les oxydes d'azote, les particules en suspension et l'ozone seront mesurés.

La création d'une station trafic sur Clermont-Ferrand est à l'étude.

Communication



Deux groupes de seconde du Lycée Jeanne d'Arc (Clermont-Ferrand) ont été sensibilisés à la thématique de la pollution de l'air en janvier. Puis, des collégiens de l'établissement La Ribeyre de Cournon ont été accueillis à plusieurs reprises dans le cadre d'exposés concernant la santé et l'environnement. Enfin, une conférence sur la qualité de l'air a été présentée aux étudiants du Master 2 MAPERIA aux Cézeaux.

De nombreuses interviews auprès des médias locaux et nationaux ont été réalisées lors de l'épisode de pollution aux particules PM10 afin de relayer au mieux l'information auprès du public.

Moyens mobiles

La remorque poussière a été implantée à Riom au milieu du mois de mars 2014 afin de mesurer les particules PM10 jusqu'à la fin du printemps. Elle sera par la suite utilisée pour la campagne de surveillance de l'ozone en montagne.

Un moyen mobile a été mis en place à Moulins afin de renforcer le modèle de prévision pour établir les cartes de modélisation haute définition de l'agglomération. Il a ensuite été transféré à Beaulieu (63) pour le suivi de la qualité de l'air du pôle Vernéa entre avril et juin. Ce moyen mobile repartira ensuite à Moulins.

Qualité

Plusieurs questionnaires de satisfaction client nous ont été retournés avec des réponses largement positives. Deux audits internes des processus information et achat ont eu lieu et aucun écart majeur n'a été identifié.



En France et dans le monde

La pollution de l'air, responsable de sept millions de décès prématurés par an

La responsabilité de la pollution de l'air sur la santé humaine est une nouvelle fois mise en avant avec la publication le 25 mars 2014 de nouvelles estimations par l'OMS du nombre de décès prématurés sur la planète. Les chiffres avancés sont bien supérieurs à ceux publiés en 2008. Pour l'année 2012, 3.7 millions de décès sont attribués à la pollution de l'air ambiant et 4.3 millions à la pollution de l'air intérieur pour un total estimé à 7 millions en raison de nombreuses personnes doublement exposées.

Cette différence par rapport aux chiffres de 2008 s'explique par une meilleure connaissance des maladies provoquées par la pollution atmosphérique ainsi que par une meilleure évaluation de l'exposition humaine aux polluants. Il résulte de ces dernières estimations l'équivalent d'un décès sur 8 qui serait dû à la pollution de l'air.

Arrêté mesures d'urgence

L'arrêté du 26 mars, signé par six ministres, a été publié au journal officiel le 29 mars 2014. L'arrêté relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant précise les modalités de gestion lors des pics de pollution atmosphérique.

Cet arrêté, attendu depuis plusieurs années permet l'harmonisation au niveau national des critères de déclenchement des procédures de gestion d'épisode de pollution de l'air. Il propose des mesures de réduction des émissions déclinées par secteur d'activité, qui peuvent être mises en place par le préfet lors de ces épisodes.

A venir...

L'Assemblée Générale de l'association se déroulera le vendredi 20 juin 2014 à 15h30 à la Mairie de Clermont-Ferrand, salle Michel de l'Hospital.

Atmo Auvergne

25 rue des Ribes
63170 AUBIÈRE

Tél. : 04 73 34 76 34
Fax : 04 73 34 33 56

E.mail : contact@atmoauvergne.asso.fr

Site Internet : <http://www.atmoauvergne.asso.fr>

